

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUIN 2018

Présents : Mmes Leber N., Hanosset M., et Bellier M.O.
Mrs Dovergne A., Senée F., Mazurier T., et Duponchelle E.

Absents : Mr Damay D.
Mmes Lavallard O. et Berthe M.

Secrétaire de séance : Mme Hanosset Maryline

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 avril 2018

I. TRAVAUX COMPLEXE PERISCOLAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le chèque de 10 000 € du Comité des Fêtes.

Délib.N° 01 - 06062018 – 80237

La pose de la baie informatique est programmée.

L'entreprise Cougnaud doit intervenir semaine 24 pour achever sa mission.

Il est proposé de mettre en place des horaires d'utilisation du city stade – 9h à 21h

La pose de la ligne téléphonique est en cours, le raccordement de la ligne du complexe à la Salle des Fêtes est étudié.

II. SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte le devis présenté par la société EMP pour des travaux à la Salle des Fêtes pour un montant de 41 221.28 € HT soit 49 465.54 € TTC.

Il décide de valoriser dans le cadre des TEPCV ces travaux via des certificats d'économie d'énergie.

Délib.N° 02 - 06062018 – 80237

Dans le cadre des travaux à réaliser en maçonnerie à la Salle des Fêtes, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte les devis suivants :

- Devis de l'association La Maisonnée de Corbie pour un montant de 4 550.00 € HT - TVA non appliquée par l'association.
- Devis de l'entreprise Paul Sergeant pour la fourniture des matériaux pour un montant de 608.96 € HT soit 730.63 € TTC.

Délib.N° 03 - 06062018 – 80237

Le Conseil Municipal décide de conserver le même mode de chauffage et accepte le devis de l'entreprise SIMPLIFOR

III. RADARS PEDAGOGIQUES

Pour lutter contre les vitesses excessives et sensibiliser les conducteurs, le Conseil Municipal décide de mettre à chaque entrée de la commune sur le CD 23 des radars pédagogiques.

Il accepte le devis présenté par Elan Cité pour un coût de 3 150.00 HT soit 3 780.00 € TTC

Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière de l'état au titre des amendes de police et demande l'autorisation de commencement anticipé des travaux.

Délib.N° 04 - 06062018 – 80237

IV. BUDGET EAU

Suite à la reprise de la compétence en matière d'eau potable par le SIEP du Santerre par arrêté préfectoral du 04/01/2018, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la dissolution du budget annexe Service des Eaux.

Délib.N° 05 - 06062018 – 80237

Le problème de reprise du lotissement de la Vallée Verte est évoqué, une rencontre avec le constructeur est programmée pour évaluer le réseau d'eau (problème de pression)

V. WEEK END DU 23 ET 24 JUIN

Il est donné rendez-vous le 23 juin à 9h30 et le 24 juin à 10h pour finaliser les préparatifs de l'exposition commémorative de la guerre 14/18 et l'inauguration du City Stade.

VI. LOCATION SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal décide de conserver un tarif unique de location que ce soit en semaine ou le week end . Il précise que le local des associations ne peut être prêté ou loué pour des cérémonies.

VII. QUESTIONS DIVERSES

Le recensement aura lieu en janvier 2019 et sera effectué par Mme Morage.

La nouvelle réglementation sur la protection des données impose aux communes la nomination d'un délégué chargé du diagnostic et du suivi des données contenues en mairie. La CCALN propose de mutualiser les demandes du secteur et une proposition de prestataire sera prochainement étudiée.

Le calendrier pour réunions du local associatif est demandé.

Le problème des coulées de boue durant les épisodes orageux est évoqué, un devis de travaux de remise en état de chemin, de bordurage, de travaux pour faciliter l'écoulement des eaux est demandé à l'entreprise BOUDIER.

La séance est close à 23h00 et comporte 05 délibérations.

ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

A. Dovergne

M.O. Bellier

M.Hanosset

N.Leber

T.Mazurier

F.Senée

E.Duponchelle